

susceptibles de devenir des entraves dans l'accomplissement du devoir du soldat. Les recherches sur les opérations, qu'on peut définir comme étant l'application des méthodes de recherche scientifique aux problèmes que doivent résoudre les forces armées dans l'exercice de leurs fonctions, sont effectuées par l'équipe de recherches sur les opérations, composée d'une section directrice et de trois services de recherches. Les forces armées comptent également trois organismes de recherches dans ce domaine, dont le personnel se recrute pour une grande part parmi les fonctionnaires du Service scientifique de la défense. Comme dans le passé, le Conseil prête son concours au perfectionnement des méthodes d'évaluation, de récupération et d'affinage de métaux utiles tels le titane, etc. Le programme de recherches sur le titane consiste en une série de travaux coordonnés poursuivis par la Division des mines du ministère des Mines et des Relevés techniques, l'Université de Toronto, l'Université Laval et l'Université de Montréal, avec la collaboration de diverses firmes possédant une longue expérience dans ce domaine. En plus des travaux poursuivis par le Centre national d'aéronautique, le Conseil de recherches pour la défense couvre les dépenses d'un programme de recherches approfondies qui se font dans diverses universités du Canada sur l'aéronautique et la force dynamique des gaz. Des recherches spéciales sont entreprises dans les domaines de l'énergie atomique, de la biologie et de la chimie touchant les armements, dans les laboratoires de recherches chimiques pour la défense, à Shirley's-Bay (Ont.), à la Station expérimentale Suffield, à Ralston (Alb.), dans les Laboratoires de recherches pour la défense Kingston, à Barriefield, (Ont.) et à la "Quarantaine", poste relevant du ministère de l'Agriculture, situé sur la Grosse île, dans le Saint-Laurent, près de Québec.

Suivant la ligne de conduite qu'il a adopté, le Service scientifique de la défense tient à la disposition de tous les hommes de science les découvertes qui ne revêtent pas une importance particulière du point de vue militaire.

Le Conseil de recherches pour la défense et le ministère de la Production de défense collaborent afin que les travaux de recherches et de perfectionnement soient étroitement liés à la production.

## Section 2.—Collèges militaires et formation de l'état-major

**Collèges militaires canadiens.**—Les trois collèges militaires canadiens sont le Collège militaire royal du Canada, fondé à Kingston (Ont.) en 1876; le *Royal Roads*, près de Victoria (C.-B.), établi en 1941 et destiné à former des officiers de la Marine; et le Collège militaire royal de Saint-Jean, situé à Saint-Jean (P.Q.), institué surtout pour les aspirants officiers de langue française. Le Collège militaire royal du Canada et le *Royal Roads* ont été constitués en collèges militaires canadiens en septembre 1948, tandis que le Collège militaire royal de Saint-Jean n'a été ouvert qu'en 1952.

L'instruction et l'entraînement des collèges militaires ont pour but de donner une culture générale, d'enseigner des spécialités et de développer les qualités de caractère et de commandement nécessaires aux officiers des trois armes. Les cours d'instruction procurent une formation générale, scientifique et militaire solide et bien comprise; la structure des cours et de la formation permet aux cadets d'exercer leur autorité et de former leur jugement.

Le cours des cadets est de quatre ans au Collège militaire royal du Canada et à *Royal Roads*. Comme les troisième et quatrième années du cours ne se donnent qu'au Collège militaire royal du Canada, les cadets inscrits à *Royal Roads* doivent changer de collège pour achever les dernières années de cours général ou de génie. Le Collège militaire royal de Saint-Jean comprend une année préparatoire et le cours est d'une durée de cinq ans. Les cadets y accomplissent l'année préparatoire, la première et la deuxième et terminent les deux dernières au Collège militaire royal du Canada.

L'année scolaire, de onze mois, est divisée en trois périodes: automne, hiver et été. Les mois de septembre à avril sont consacrés à la formation générale complétée par l'instruction militaire, comportant les exercices et la culture physiques. La période d'été